

## MYFERRYLINK : La Scop Seafrance demande que ses contrats d'affrètement avec Eurotunnel soient prolongés de deux mois

Du côté de Calais, la [SCOP SEAFRANCE](#) / **T** : 03.21.46.80.00 vient de demander au tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer que soit prolongé de deux mois les contrats d'affrètement qui la lie au [GROUPE EUROTUNNEL](#) / **T** : 03.21.00.60.00, propriétaire des navires de la compagnie [MYFERRYLINK SAS](#) / **T** : 08.11.65.47.65. C'est ce lundi 29 juin à 14h30 qu'est attendue la décision du tribunal. Pour rappel, l'actuel contrat doit prendre fin au 2 juillet, soit d'ici la fin de la semaine.